

RÈGLEMENT DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

ACCES EN LIBRE-SERVICE

Horaires et accès

- La patinoire est accessible tous les jours de 09h00 à 18h00.
- L'accès est gratuit et se fait sous la responsabilité des usagers.
- Les enfants doivent être sous la responsabilité d'un adulte

Sécurité et comportement

- Le port du casque est fortement recommandé, en particulier pour les enfants.
- Les gants sont obligatoires pour tous les patineurs.
- Il est interdit de patiner en sens inverse, de faire des chaînes ou de s'asseoir sur la glace.
- Il est interdit d'aller sur le terrain de tennis en patin.
- La consommation d'alcool et de tabac est interdite sur la patinoire.
- Il est interdit de détériorer la glace, de même que faire des trous dans celle-ci.

Équipement et matériel

- Les patineurs doivent apporter leur propre matériel (patins, protections).
- Vous pouvez louer du matériel au magasin Virage Sport dans le village.
- Seuls les patins à glace et le matériel de hockey sont autorisés sur la patinoire. Les chaussures, luges ou autres objets sont interdits.
- Les objets personnels sont sous la responsabilité de leur propriétaire.

Entretien et responsabilité

- Les usagers sont priés de respecter la propreté des lieux et d'utiliser les poubelles mises à disposition.
- La commune décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Tout comportement dangereux ou non-respect du règlement peut entraîner une expulsion immédiate.

En cas de problème, contactez-le : 027 455 58 55

(joignable selon les horaires d'ouverture de l'office du tourisme)

Vercorin Tourisme SA